



Schaffen wir das? Un enchevêtrement complexe de mémoires des migrations difficiles à concilier

Catherine Perron

► To cite this version:

Catherine Perron. Schaffen wir das? Un enchevêtrement complexe de mémoires des migrations difficiles à concilier. L'Europe et les réfugiés en 2015 : une crise de la mémoire?, Institut français des relations internationales (Ifri), Nov 2015, Paris, France. pp.31-41. hal-03471851

HAL Id: hal-03471851

<https://sciencespo.hal.science/hal-03471851>

Submitted on 9 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Schaffen wir das ?

Un enchevêtrement complexe de mémoires des migrations difficiles à concilier

Par Catherine Perron

Alors que la « crise des réfugiés¹⁵ » battait son plein, Joachim Gauck, Président fédéral allemand déclarait le 9 novembre 2015¹⁶ au cours d'une visite qu'il rendait à la communauté juive d'Oranienburg en vue de commémorer la Nuit de cristal : « Chaque année nous nous souvenons de la terrible nuit de pogroms (*Reichspogromnacht*) où le désastre n'a pas commencé – il a commencé par la prise de pouvoir des nazis – mais où un degré de violence a été atteint qui a inspiré la terreur à beaucoup. Et nombreux sont ceux qui ont quitté le territoire et qui ainsi ont pu se sauver ».

À propos du processus de guérison et du signal éminemment positif que représente à ses yeux l'existence de cette communauté juive renaissante à Oranienburg, il continuait : « Que des juifs viennent dans notre pays pour y vivre en relative sécurité, c'est un cadeau qui nous est fait à nous, Allemands. Nos ancêtres ont voulu exterminer la vie juive et les humains de confession juive. Aujourd'hui, des gens d'autres parties du monde veulent vivre ici, fondent des communautés et désirent être chez eux dans une Allemagne libre et démocratique ». Interrogé sur l'actualité

15. En 2014 et 2015, l'Union européenne est confrontée à une arrivée très importante de migrants à ses frontières sud. L'Allemagne est la principale destination de ces migrants. À l'automne 2015, réagissant à la pression qu'exercent ces réfugiés sur la Grèce, les pays des Balkans et la Hongrie, la chancelière Merkel décide d'ouvrir les frontières, suspendant temporairement les accords de Dublin. Ainsi, l'année 2015 devient l'année où l'Allemagne aura connu le plus fort solde migratoire depuis les débuts de la collecte des données en 1950. Plus d'un million de réfugiés et demandeurs d'asile sont enregistrés par le système EASY (*Erstverteilung Asylbegehrende auf die Bundesländer*) cette année-là, dont plus de la moitié pour les mois de septembre à décembre, avec un pic d'arrivées de 206 000 personnes en novembre. Voir *Migrationsbericht 2014*, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge im Auftrag der Bundesregierung, www.bmi.bund.de.

16. Le 9 novembre est une date dont la mémoire en Allemagne est aussi complexe et enchevêtrée que la mémoire des migrations. On y commémore aussi bien la révolution de novembre 1918, que les pogroms de la Nuit de cristal de 1938 et la chute du mur de Berlin en 1989.

politique – à savoir les déclarations du ministre de l'Intérieur souhaitant, au même moment, limiter la possibilité de regroupement familial pour les réfugiés syriens – le président rappelait que la fuite et l'expulsion ont marqué le destin de la nation allemande pendant des décennies. Et de poursuivre : « Souvenez-vous comment c'était dans de nombreuses familles, lorsque nous étions déracinés (*Heimatlos*) et que nous avions besoin de protection », avant de conclure : « Ce qui signifie que ce pays restera un pays ouvert et qu'il va s'entretenir dignement et avec décence sur le poids qu'il est prêt à supporter et sur sa capacité d'accueil. Que nous restions prêts à accueillir, c'est un fait, cela participe de notre culture. ¹⁷ »

Cette intervention de Joachim Gauck a été relayée par de nombreux médias, dont le journal du soir de la chaîne publique de télévision ARD. Elle a fait l'objet d'un tel flot de commentaires d'internautes que le site internet de l'ARD, submergé, a dû fermer pour un temps. Elle met au jour la complexité et l'enchevêtrement des mémoires de migrations en Allemagne aujourd'hui. Centrée essentiellement sur la Seconde Guerre mondiale, elle évoque tour à tour l'émigration de ceux (des juifs essentiellement) qui quittèrent l'Allemagne à la fin des années 1930, fuyant le régime nazi ; celle des juifs (essentiellement d'Ex-URSS) revenant s'installer en Allemagne à partir du début des années 1990 (en l'occurrence, la communauté d'Oranienburg) ; celle des millions d'Allemands expulsés d'Europe centrale et orientale à la fin de la guerre ; pour terminer par une invocation de la culture allemande de l'accueil (*Willkommenskultur*) rapportée à ces différentes expériences de la migration.

À l'image de cet enchevêtrement, je voudrais montrer que coexistent des mémoires des migrations à la fois très vivaces mais aussi très différentes, voire difficilement compatibles, dans la société allemande aujourd'hui. Elles remontent essentiellement à la Seconde Guerre mondiale et sont dominées par la mémoire des migrations forcées allemandes. Et contrairement à ce que laisse entendre le président Gauck, leurs contenus et les usages qui en sont faits sont loin d'être univoques et de systématiquement favoriser l'accueil de populations étrangères aujourd'hui.

17. Ces citations ont été traduites de l'allemand par l'auteur.

La mémoire de ceux qui ont dû fuir le nazisme : un legs politique important

C'est en premier lieu à une véritable mémoire de l'exil que l'on a affaire : celle des 800 000¹⁸ Allemands poursuivis sous le régime nazi pour des raisons politiques (opposants au régime, communistes) ou ethniques et religieuses (la moitié sont des juifs.) Parmi ces exilés, se trouvent de très nombreux individus issus des milieux culturels de la *Aufklärung* antifasciste, proches des socialistes ou des communistes.

De cet exil, dont la majorité n'est pas revenue, quelques grandes voix résonnent jusqu'à nos jours, à l'image de celles de la famille Mann mais aussi, pour n'en citer que quelques-unes, celles de Hannah Arendt, Johannes Becher, Berthold Brecht, Walter Gropius, Mies van der Rohe, Max Beckmann, George Grosz, Kurt Weill, Hanns Eisler, Otto Klemperer, Fritz Lang, Marlene Dietrich, Theodor Adorno, Norbert Elias, Willy Brandt, Walter Ulbricht...

Si, comme le laisse à supposer cette énumération, l'exil a sans doute laissé les traces les plus significatives et une mémoire plus vive dans le domaine culturel et scientifique, ses legs politiques n'en sont pas moins importants. D'une part, ces milieux constituent une référence importante pour une partie de la société. Les mémoriaux qui témoignent de la centralité de la Shoah dans la culture mémorielle allemande, à l'image du Mémorial aux juifs d'Europe assassinés ou la Topographie de la terreur à Berlin, mais aussi de nombreuses actions de commémoration tels que les *Stolpersteine*¹⁹ sont nés d'initiatives privées de milieux se référant à cette résistance critique, avant d'être repris au niveau politique et d'obtenir le statut de mémoire officielle.

D'autre part, de manière très concrète, cette expérience de l'exil (mais aussi le fait que de nombreux Allemands aient été refusés au motif qu'ils étaient des réfugiés économiques) a incité les pères de la Loi fondamentale de 1949 à formuler le droit d'asile de manière généreuse²⁰. Cette expérience a en outre inspiré une pratique qui, jusqu'au milieu des années 1980, revenait *de facto* à ne pas renvoyer ceux auxquels l'asile avait été refusé. C'est toujours à cette mémoire à laquelle est fait référence jusqu'à nos jours

18. Ce chiffre est extrait de l'entrée « Ausländer und Asyl », in U. Andersen et W. Woyke (dir.), *Handwörterbuch des politischen Systems der Bundesrepublik Deutschland*, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung, 1995, p. 13.

19. Les *Stolpersteine* (pierres d'achoppement) est un projet artistique qui vise à entretenir la mémoire de l'expulsion et la destruction des Juifs, Roms et autres personnes poursuivies sous le national-socialisme. Pour plus d'informations voir : www.stolpersteine.eu.

20. Voir l'art. 16, §2 : « Politisch verfolgte geniessen Asylrecht ».

pour justifier une responsabilité particulière des Allemands envers les réfugiés, comme le fait cette lectrice de la *Stuttgarter Zeitung* dans le contexte de la crise de 2015. Intitulant son courrier « Tout oublié ? », elle affirme : « Il existe un grand soutien dans la population. Certains se souviennent de leur propre fuite il y a plus de 60 ans à l'époque la plus sombre en Allemagne. La Turquie a accueilli plus de 100 000 juifs qui avaient fui les sbires des nazis en Allemagne.²¹ »

Il existe cependant une autre mémoire, portée par des groupes sociaux plus larges, qui supplante la mémoire de l'exil²². Probablement moins connue en dehors de l'Allemagne, celle-ci renvoie au thème de « la fuite et l'expulsion » (ou « Flucht und Vertreibung »). Or il me semble que, dans le contexte de l'arrivée massive de migrants en Allemagne en 2015, c'est surtout de cette mémoire dont il est fait usage. C'est elle qui sous-tend le « Wir schaffen das » [« on va y arriver »] de la Chancelière allemande, mot d'ordre qui rappelle d'une certaine manière que l'Allemagne a su intégrer près de 12 millions de réfugiés à la fin de la Seconde Guerre mondiale dans un contexte autrement plus difficile que celui d'aujourd'hui.

Une longue histoire migratoire

Afin de saisir la centralité de cette mémoire particulière, il nous faut revenir ici à l'histoire des migrations en Allemagne. En effet, en dépit du fait que depuis les années 1880, l'Allemagne (de l'Ouest) était dans les faits un pays d'immigration, jusqu'au milieu des années 1990, le pays refusait de se penser comme tel. Et cela pour deux raisons étroitement liées. D'une part, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'Allemagne fut avant tout un pays d'émigration (dès le XII^e siècle des vagues de peuplement partirent vers l'Europe de l'Est, du Centre-Est, et Sud-Est, puis de manière renforcée aux XVIII^e et XIX^e siècles on assista à des départs vers le Nouveau monde et, de nouveau, vers l'Est et le Sud-Est européens). D'autre part, après la Seconde Guerre mondiale, comme l'a montré Bénédicte Michalon, dans les faits l'Allemagne a fait montre, à l'instar de sa politique de la citoyenneté²³,

21. *Stuttgarter Zeitung*, « Courrier des lecteurs », 3 novembre 2015. Traduit par l'auteur.

22. L'articulation de ces deux mémoires, celle du national socialisme et celle de « la fuite et l'expulsion » est un des enjeux centraux des politiques publiques du passé allemandes ces dernières années. En témoignent les nombreuses polémiques qui entourent la fondation Fuite, expulsion, réconciliation. Son analyse dépasse cependant le cadre de ce texte. Pour en savoir plus sur cette question, voir par exemple : B. Niven, « Irréconciliables ? La mémoire de l'Holocauste et la mémoire de la fuite et de l'expulsion », in C. Hähnel-Mesnard et D. Herbet (dir.), *Fuite et expulsion des Allemands. Transnationalité et représentations XIX^e-XXI^e siècles*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016, p. 41-52.

23. Voir à ce sujet R. Brubaker, *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1992.

« d'une politique migratoire ethniciste, privilégiant l'immigration de populations installées dans d'autres pays, censées lui être affiliées par l'ethnicité ou l'ascendance²⁴ ».

Le « retour » de ces « Allemands de souche » a constitué l'immense majorité des arrivées sur le(s) territoire(s) allemand(s) jusqu'à la fin des années 1990. Quelques chiffres, qui, comme tout chiffre, sont à prendre avec précaution, donnent un ordre de grandeur : à la fin de la Seconde Guerre mondiale, 11,5 millions de citoyens Allemands ou personnes considérées comme des « Allemands de souche » en provenance des territoires orientaux du Reich annexés par l'URSS et la Pologne et des aires de peuplements allemands en Europe centrale et orientale sont arrivées dans les quatre zones d'occupation alliées. Par la suite, entre 1950 et 2012, entre 3,5 et 4 millions de personnes considérées comme *Aussiedler* ou *Spätaussiedler*²⁵ ont été accueillies en RFA (dont environ 1,5 million entre 1950 et le milieu des années 1980²⁶, et environ 1,5 million entre 1987 et 1992, puis dans les vingt années qui suivirent à nouveau 1,6 million de personnes)²⁷. À cela vinrent s'ajouter, toujours en RFA, les 2,7 millions de citoyens de RDA ayant fui le régime d'Ulbricht avant la construction du mur de Berlin entre 1949 et 1961, ou encore presque 400 000 personnes par an fuyant la RDA en 1989 et 1990. Enfin, jusqu'en 1997, on estime à entre 150 000 et 250 000 par an le nombre de personnes qui ont quitté les nouveaux *Länder* de l'Est pour s'établir dans ceux de l'Ouest²⁸.

Ces chiffres donnent la mesure de l'importance des migrations – le plus souvent forcées d'« Allemands » vers l'Allemagne de l'Ouest – et par conséquent du poids de leur mémoire. C'est à cette mémoire dominante en ce qui concerne les migrations que je vais maintenant m'intéresser.

24. B. Michalon, « Les Aussiedler, une migration parmi tant d'autres. Contingences géopolitiques, et desethnicisation de la loi d'immigration en Allemagne », in S. Dufoix (dir.), *Loin des yeux, près du cœur*, Presses de Sciences po, 2010, p. 165. On peut lire également à ce sujet : S. Green, « Beyond Ethnoculturalism? German Citizenship in the New Millenium », *German politics*, 9 (3), décembre 2000, p 105-124.

25. *Aussiedler/Spätaussiedler* se traduisent généralement par rapatriés/rapatriés tardifs. Il s'agit précisément des populations installées en Europe de l'Est censées être affiliées ethniquement à l'Allemagne, mentionnées par Bénédicte Michalon dans la citation ci-dessus.

26. Chiffre extrait de *Aussiedlermigration in Deutschland* : www.bpb.de (consulté le 3 février 2016).

27. *Ibid.* Depuis 2012, les chiffres sont de quelques milliers par an.

28. www.bpb.de (consultée le 3 février 2016).

« La fuite et l'expulsion » : un lieu de mémoire controversé

On peut voir dans le thème de « la fuite et l'expulsion » un lieu de mémoire constitutif de l'identité de la nation allemande²⁹ dont le contenu, cependant, ne va pas sans poser problème. Le thème renvoie à la principale vague de migration d'Allemands vers l'Allemagne, à savoir l'expulsion des Allemands d'Europe de l'Est à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il mobilise une mémoire construite et instrumentalisée. Façonnée dans les années 1950, celle-ci s'est avérée d'une remarquable stabilité depuis.

Le récit que sous-entend l'expression consacrée de *Flucht und Vertreibung* est le suivant : « après la Seconde Guerre mondiale, la population allemande des territoires allemands et des pays d'Europe centrale et orientale – soit environ 14 millions de personnes – a été expulsée par ses adversaires³⁰ ».

Il s'agit là d'un récit très simplificateur qui ne s'embarrasse ni des faits établis par les historiens, ni de la complexité des événements, pas davantage des chiffres exacts. Comme le montrent Eva et Hans Henning Hahn³¹, il ne permet de comprendre ni qui est parti, ni quand, ni d'où et pourquoi. Il réussit à unifier, *a posteriori*, un ensemble très disparate de personnes sous un seul et même statut – celui de « Vertriebene » ou « expulsés », un statut juridique octroyé par la loi fédérale sur les expulsés et réfugiés de 1953, et qui est héréditaire. Outre les différences qui concernent leur lieu d'origine (Allemands baltes, Prussiens, Silésiens, Souabes du Danube, Saxons de Transylvanie, Sudètes, etc.), leur type de migration diffère également de par leur nature et dans le temps : certains ont été déplacés par le régime national-socialiste et rapatriés de force au sein des frontières du Reich ; d'autres ont fui l'arrivée de l'Armée rouge et l'avancée du front au cours de l'hiver 1944-45 (soit la moitié des 11,5 millions de personnes arrivées en RFA à la suite de la guerre) ; d'autres encore ont subi les expulsions violentes du printemps 1945 ; certains ont été internés puis expulsés après la guerre par les autorités des pays d'Europe centrale et orientale en vertu des accords de Potsdam ;

29. Voir, E. Hahn, HH. Hahn, « Flucht und Vertreibung » (Fuite et expulsion), in E. François et H. Schulze (dir.), *Deutsche Erinnerungsorte I* [Lieux de mémoire allemands], Munich, Verlag C.H. Beck, 2009 (2001), p. 335-351.

30. E. Hahn, HH. Hahn, *Die Vertreibung im Deutschen Erinnern, Legenden, Mythos, Geschichte* [L'expulsion dans la mémoire allemande, légendes, mythes, histoire], Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2010, p. 9.

31. Voir E. Hahn, HH. Hahn, « Eine zerklüftete Erinnerungslandschaft wird planiert. Die Deutschen « ihre » Vertreibung und die sog. Benes-Dekrete » [Un paysage mémoriel accidenté est nivelé. Les Allemands, « leur » expulsion et les soi-disant décrets Benes], *Transit, Europäische Revue*, 2002, p. 103-116.

à cela s'ajoutent les *Aussiedler* et *Spätaussiedler*, qui en vertu de la loi sur les expulsés de 1953 (parce qu'ils étaient supposés être exposés au risque d'expulsion en raison de leur appartenance au peuple allemand) sont venus s'installer en RFA et le font jusqu'à nos jours.

Ainsi la mémoire de ce qui est nommé « la fuite et l'expulsion » a été construite dans les années 1950 par les politiques et les leaders des associations d'expulsés, dont un certain nombre avait été très proche du régime national-socialiste dans le passé et avait trouvé là un moyen de se recycler politiquement³². Elle a pu être instrumentalisée à des fins politiques, notamment par le gouvernement Adenauer en vue d'obtenir une révision du traité de Potsdam et du tracé des frontières orientales, ainsi que pour appuyer des réclamations de dédommagements matériels³³.

Cette mémoire a également pu servir, dans les années 1950 et 1960 à présenter les Allemands comme victimes de la guerre, en les plaçant sur un plan symétrique à celui des victimes juives de la Seconde Guerre mondiale. En vertu de l'affirmation douteuse selon laquelle « ce qui a été fait aux juifs par les nazis a été fait aux Allemands par leurs voisins », qui est perpétuée sous différentes formes par d'innombrables mémoriaux érigés du nord au sud de la RFA dans les années 1950 et 1960, par les *Heimattmuseen*³⁴, qui tous mettent en scène la souffrance de « la fuite et l'expulsion », et n'abordent généralement pas le thème délicat de l'implication de ces mêmes victimes dans ce qui fut à l'origine même de « l'expulsion » : à savoir le III^e Reich. Ainsi, dans la mesure où elle fonctionne comme une « mémoire écran » qui oblitère la culpabilité allemande, cette mémoire de « la fuite et l'expulsion » ne favorise guère l'empathie pour les souffrances des autres.

Fait notable, cette mémoire reste entretenue jusqu'à nos jours officiellement en vertu du § 96 de la loi de 1953 sur les expulsés. Sous ce rapport, la loi de 1953 constitue une véritable loi mémorielle avant l'heure, qui enjoint à son § 96 la fédération et les *Länder* à entretenir ensemble, dans la conscience des Allemands et à l'étranger, la culture des territoires de l'expulsion et d'en conserver l'héritage³⁵. C'est au titre de ce paragraphe

32. Voir M. Schwarz, *Funktionäre mit Vergangenheit. Das Gründungspräsidium des Bundes der Vertriebenen und das « Dritte Reich »* [Des fonctionnaires ayant un passé. Le présidium constitutif de la fédération des Expulsés et le « troisième Reich »], Munich, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 2013.

33. P. Ahonen, *After the Expulsion. West Germany and Eastern Europe. 1945-1990*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

34. Musées dédiés aux territoires perdus.

35. C. Perron, « § 96, Bundesvertriebenengesetz. Ein Instrument der Versöhnung Deutschlands mit seinen mittel- und osteuropäischen Nachbarn ? » (§96 de la loi sur les expulsés. Un instrument de la réconciliation de l'Allemagne avec ses voisins d'Europe centrale et orientale ?) in C. Defrance et

que des millions de Deutsch Marks puis d'euros ont été dépensés chaque année, jusqu'à nos jours, pour financer des musées, des publications, l'acquisition d'objets à valeur patrimoniale, la restauration de monuments « allemands » en Europe de l'Est, des activités de recherche, des manifestations culturelles mais aussi et surtout, pendant longtemps, les associations d'expulsés³⁶.

La longévité de cette mémoire peut s'illustrer encore par la création de la Fondation « Fuite, expulsion, réconciliation » (Stiftung « Flucht, Vertreibung, Versöhnung ») qui doit ouvrir ses portes d'ici deux ans au cœur de Berlin, à quelques encablures du mémorial aux juifs d'Europe assassinés. Or, la Fondation constitue une tentative d'européanisation de cette mémoire, dans un sens toutefois équivoque en ce qu'elle récupère sous le slogan « *Vertreibungen sind unrecht gestern wie heute* » [« les expulsions sont injustes/illégales hier comme aujourd'hui »] les autres expériences d'expulsions, de nettoyages ethniques et de transferts forcés de populations européens : des Arméniens aux Yougoslaves et Syriens aujourd'hui, en passant par les Turcs et les Grecs dans les années 1920, les Polonais dans l'entre-deux-guerres, etc.³⁷ Cependant, dans ce qui a été rendu public jusqu'à présent au sujet de la conception de l'exposition permanente de ce musée³⁸, ces exemples de migrations forcées sont sortis de leur contexte politique, social, historique particulier et essentiellement réduits à des faits et des chiffres (nombre de personnes victimes des expulsions). Sous les apparences d'un jugement moral (« plus jamais ça ! ») et d'une volonté de bannissement des « purifications ethniques », cette européanisation peut se lire aussi comme une manière de mettre en avant les Allemands comme principales victimes de la Seconde Guerre mondiale (en vertu de la supériorité écrasante du nombre de personnes touchée).

U. Pfeil (dir.), *Verständigung und Versöhnung* (Entente et réconciliation), Bruxelles, Peter Lang 2016, p. 499-518.

36. Voir C. Perron, « Les efforts de patrimonialisation du passé oriental de la nation au prisme des musées « est-allemands », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 47 (2), 2015, p. 401-422 ; C. Perron, « Un paysage mémoriel éclaté. La mémoire de la fuite et de l'expulsion au miroir des musées », in C. Hähnel-Mesnard et D. Herbet (dir.), *op. cit.*, p. 129-144.

37. Ce slogan est celui de l'année 2015 et en particulier du *Tag der Heimat* (jour de commémoration de la perte de la terre natale, qui chaque année donne lieu à un grand rassemblement en septembre) du *Bund der Vertriebenen* [Association des expulsés].

38. En particulier durant l'exposition temporaire *Gewaltmigration erinnern* [Mémoire des migrations violentes] de 2014-2015 dans les murs du *Deutsches Historisches Museum*. Cette exposition fit scandale et provoqua le départ du directeur de la Fondation. Pour en savoir plus voir : C. Perron, « Histoires de réfugiés. La Fondation Fuite, expulsion et réconciliation à la croisée des chemins », 10 décembre 2015, www.sciencespo.fr.

On mesure dès lors combien le thème de « la fuite et l'expulsion » constitue un lieu de mémoire controversé. D'abord, en raison de sa difficile articulation avec la mémoire de la Shoah qu'il tend à relativiser, voire à occulter. Mais aussi parce que ce récit public unifié diffère fortement de la mémoire privée et empêche celle-ci de s'exprimer.

En effet, en passant sous silence la période particulièrement traumatisante que fut l'arrivée à l'Ouest – une période qui a figé la mémoire et influencé sa construction –, le lieu de mémoire « fuite et expulsion » ne permet pas de penser les souffrances individuelles liées à la migration – par exemple la misère matérielle et morale des réfugiés, la froideur de la réception par la société d'accueil, l'absence de compassion des autochtones, le déclassement, l'instrumentalisation politique et l'humiliation que vécurent nombre de réfugiés venus de l'Est à leur arrivée. Car, d'une part, ils furent à leur tour victimes des préjugés racistes du III^e Reich qui se retournèrent contre eux. D'autre part, ils servirent de bouc émissaire après la capitulation : en tant que membres des minorités allemandes de l'Est – présentées comme les plus fidèles soutiens du III^e Reich – ils furent considérés comme les principaux responsables de la catastrophe nazie.

Parce qu'il se nourrit du mythe de l'intégration réussie, l'un des mythes fondateurs de la RFA, ce lieu de mémoire « fuite et expulsion » ne permet pas non plus de penser l'intégration. Il passe sous silence non seulement l'accueil très froid des Allemands de l'Ouest mais, surtout, le fait que le prix à payer pour la réussite de l'intégration a été l'*Angepasstheit* : un terme difficile à traduire, qui signifie « adaptation », « conformisme ». En l'occurrence, le fait pour les expulsés de se fondre dans la culture majoritaire en gommant leurs spécificités et l'impossibilité d'exprimer publiquement le terrible mal du pays qui les travaillait.

Ce mal du pays était occulté par l'accent mis sur la « Leistung », qui renvoyait à la fois aux performances économiques des réfugiés et à leur contribution essentielle au « miracle économique » des années 1950 et 1960, mais qui renvoyait également au discours *völkisch* sur les performances historiques et culturelles des minorités allemandes en Europe centrale et orientale, à leur spécificité comme vecteurs de développement et de civilisation à l'Est³⁹. Or, cette vision *völkisch* de la nation repose sur une identité tournée vers le passé, qui postule la

39. Voir B. Wild, « Ein Museum für jeden oder jedem sein Museum? Zur Zielgruppenproblematik eines 'ostdeutschen' Museums » (Un musée pour chacun ou à chacun son musée ? À propos de la problématique liée aux groupes cibles d'un musée 'est-allemand'), in Henrike Hampe (dir.) *Migration und Museum. Neue Ansätze in der Museumspraxis* [Migration et musée. Nouvelles approches dans la pratique muséale], Münster, LIT Verlag, 2005, p. 119-128.

continuité de la « race » germanique, affirme l'existence d'une identité présentée comme immuable et a longtemps trouvé une traduction dans la définition ethnique de la nation contenue dans la loi de 1953 et, jusqu'en 2000, dans la loi sur la nationalité allemande.

Ce récit des origines, qui de nos jours continue d'être véhiculé par le mythe de « la fuite et l'expulsion », rend difficile de penser les apports d'autres cultures et d'autres peuples à la culture allemande et partant, fait obstacle à l'intégration de nouveaux arrivants par l'exclusion de l'autre qu'il opère. Il empêche la prise en compte des transferts, des rencontres, des échanges et des circulations entre groupes qui ont nourri la culture allemande comme l'ensemble des cultures européennes.

Une mémoire à double tranchant

On mesure les ambiguïtés qui entourent le thème de la « *Flucht und Vertreibung* ». Ce dernier peut certes être utilisé pour penser les migrations actuelles et, parfois, pour jeter des ponts vers les nouveaux arrivants comme tente de le faire Joachim Gauck dans le discours cité en introduction. Depuis quelques années, les rapprochements se multiplient entre l'expérience des migrants « étrangers » et celle des migrants « allemands ». C'est par exemple, ce que tente la ville d'Ulm, fortement transformée par l'arrivée de migrants dans la seconde moitié du ^{xx}e siècle et qui s'est engagée dans une confrontation active avec l'ensemble de son histoire migratoire, s'intéressant à la fois aux départs vers l'Europe du Sud-Est (celle des Souabes du Danube) et au « retour » des « Allemands de souche » expulsés, puis des *Spätaussiedler* venus d'Ex-URSS et à l'arrivée de différents autres groupes de migrants (principalement Italiens, Turcs et Yougoslaves⁴⁰). Ce fut également le cas avec l'exposition « *Ihr und Wir* » [« Vous et Nous »], organisée à Stuttgart entre novembre 2009 et août 2010⁴¹. L'exposition s'attaquait de front aux enjeux et aux difficultés de l'intégration des expulsés d'après-guerre dans le Bade-Wurtemberg et tentait un timide rapprochement de cette expérience avec celle de migrants

40. Voir le cahier édité pour le département des affaires culturelles de la ville d'Ulm par M. Beer (dir.), *Migration und Mythen, Geschichte und Gegenwart. Lokal und Global* [Migrations et Mythes, histoire et actualité – local et global], Ulm, Süddeutsche Verlagsgesellschaft Ulm im Jan Thorbecke Verlag, 2014.

41. Cette exposition a été organisée par le musée régional Haus der Geschichte Baden Württemberg.

d'originaires du Vietnam, du Cambodge, de Bosnie, d'Irak et d'Érythrée et du Soudan⁴².

Sous ce rapport, cette mémoire permet effectivement une compassion envers les migrants actuels et aide à comprendre leur situation. Les deux mémoires des migrations forcées, d'hier et d'aujourd'hui, se complètent alors et peuvent se renforcer.

Mais, peinant à se démarquer de ses fondements *völkisch*, elle nourrit également une pensée et des attitudes qui entrent en conflit avec la pratique libérale du droit d'asile. Elle véhicule une définition ethnique de la citoyenneté, fondée sur le droit du sang (qui a prévalu jusqu'en 2010), définition qui tend à renforcer la différence entre arrivants et accueillants, et qui empêche le pays de se penser fondamentalement comme un « pays d'immigration » et de penser l'intégration. Ici, la mémoire des expulsés allemands ne trouve plus d'équivalence possible dans l'accueil des réfugiés aujourd'hui et elle débouche sur une conception exclusive de l'identité nationale allemande.

42. Le rapprochement restait timide dans la mesure où l'exposition pouvait parfaitement être visitée sans que la dernière pièce consacrée aux « autres » migrants, située deux étages plus haut, dans une autre partie du bâtiment, ne soit vue.